

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Grève à l'Université York : ses victoires et ses limites à l'aune du syndicalisme de mouvement social

Thomas Chiasson-LeBel et Christian Pépin

Numéro 14, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79409ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chiasson-LeBel, T. & Pépin, C. (2015). Grève à l'Université York : ses victoires et ses limites à l'aune du syndicalisme de mouvement social. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (14), 203–212.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Grève à l'Université York : ses victoires et ses limites à l'aune du syndicalisme de mouvement social

THOMAS CHIASSON-LEBEL ET CHRISTIAN PÉPIN

L'Université York et l'Université de Toronto ont récemment été perturbées par des grèves de syndicats regroupant les employéEs étudiants et les chargéEs de cours. Les membres des syndicats locaux 3902 (Université de Toronto) et 3903 (York) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) cherchaient par là à améliorer leurs conditions de travail et du même coup les conditions d'études dans les universités ontariennes. La grève à l'Université York qui a pris fin le 30 mars 2015 après moins d'un mois se concluait par des avancées significatives sur ses principales revendications. Néanmoins, le bilan d'une telle victoire doit inclure un regard plus vaste sur les conditions de lutte dans le secteur universitaire dans un contexte où le syndicalisme des étudiantes et des étudiants employés apparaît en Ontario comme le principal rempart contre l'érosion de l'accessibilité aux études.

L'enjeu récurrent des conflits de travail dans le secteur public est de transformer une bataille pour de meilleurs contrats de travail en une lutte pour l'amélioration des droits sociaux et des services pour la société dans son ensemble. C'est du moins la vision que propose le syndicalisme de mouvement social que nous¹ entendions pratiquer². La grève de York a certes posé quelques gestes importants visant à promouvoir une vision alternative de l'université auprès de la population torontoise afin d'élargir ses appuis et son rapport de force. Mais elle s'est aussi heurtée aux limites de l'organisation syndicale pour mener à bien une lutte pour le droit à l'éducation postsecondaire en Ontario. Le présent article ne propose pas un récit détaillé de la grève, mais une analyse du conflit à la lueur de cette préoccupation stratégique.

1 Le « nous » ici indique les deux auteurs du texte.

2 David Camfield décrit le syndicalisme de mouvement social comme celui qui est horizontal, basé sur la démocratie et l'implication des membres, qui s'inscrit dans sa communauté et cherche à produire des changements sociaux progressistes par la militance des membres. David Camfield, *Canadian Labour in Crisis. Reinventing the Workers' Movement*, Halifax, Fernwood, 2011, p. 51.

La restructuration néolibérale de l'université

Les grèves de York et de l'Université de Toronto doivent être situées dans le contexte d'une université où le savoir et le travail sont de plus en plus marchandisés à tous les niveaux³. De manière générale, l'éducation au premier cycle est achetée telle une marchandise par des étudiantes et des étudiants qui, bien souvent, s'endettent pour payer des frais de scolarité élevés. C'est d'ailleurs en Ontario que ces frais sont les plus élevés au pays⁴. Les prix varient selon les programmes, et ceux qui présentent un meilleur espoir de revenu futur important (médecine, droit, etc.) se vendent plus cher. L'éducation est présentée comme un investissement individuel que chacun fait dans son capital humain, c'est-à-dire un placement qui permettra à l'individu d'augmenter le prix de vente de sa force de travail. Pendant les premières années du premier cycle, les étudiants assistent à des cours prodigués dans d'immenses amphithéâtres remplis de quelques centaines de leurs pairs où professent en majorité des chargéEs de cours à l'emploi précaire. Les chargéEs de cours vendent leur force de travail à la pièce et sont contraints de renouveler leurs tâches périodiquement s'ils ou elles n'ont pas l'ancienneté suffisante pour atteindre les rares paliers qui offrent une certaine sécurité d'emploi, elle-même arrachée de haute lutte syndicale. Les chargéEs de cours sont généralement très flexibles puisqu'ils donnent des cours à la demande, dans des champs qui correspondent plus ou moins à leur propre spécialisation, dans plusieurs institutions à la fois, et ils doivent souvent accepter les offres disponibles à seulement quelques jours du début des classes.

En Ontario, un cours typique des premières années du premier cycle est réparti hebdomadairement entre un cours magistral de deux heures et une séance de monitorat d'une heure ou deux dirigée par des assistantes et des assistants d'enseignement. Ces derniers s'assurent que les étudiants saisissent la matière, qu'ils et elles comprennent les lectures, leur offrent du suivi individualisé et corrigent les travaux et les examens. Ces assistants sont généralement des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs dont la prestation de travail est liée au financement que l'université offre pour couvrir les frais de scolarité élevés qu'ils doivent payer.

Malgré des frais élevés, la condition des assistants d'enseignement dans les universités ontariennes a ceci de particulier qu'elle instaure une forme de gratuité effective de l'éducation pour les étudiantes et les étudiants de deuxième

3 L'enjeu de la marchandisation de l'éducation a déjà été traité dans les pages des *Nouveaux Cahiers du socialisme*. Voir le n° 8, *Éducation supérieure. Culture, marchandise et résistance*, 2012 ; Xavier Lafrance, « La bataille de York », *NCS*, n° 2, 2009, p. 197-209; Jonathan Vallée-Payette et Rémi Bellemare-Caron, « Division et hiérarchisation chez les étudiantEs employéEs universitaires », *NCS*, n° 8, 2012, p. 129-37.

4 Voir : Erika Shaker et David Macdonald, *Tier for Two*, Centre canadien de politiques alternatives, septembre 2014, p. 32, <www.exchangemagazine.com/morningpost/2014/week36/Thursday/tier_for_two.pdf>.

et surtout de troisième cycle. L'admission au sein d'un programme à ces niveaux est généralement assortie d'une offre de financement, elle aussi gagnée en partie par les luttes syndicales, qui couvre plus que les frais de scolarité, et constitue en quelque sorte un salaire étudiant⁵. Cette situation apparaît à première vue confortable, lorsqu'on la compare à celle des inscrits aux cycles supérieurs au Québec, où les frais de scolarité sont plus bas, mais où le financement garanti est moindre ou inexistant. Elle permet à des étudiantes et à des étudiants qui n'ont pas les bourses des grandes institutions gouvernementales (CRSH⁶, CRSNG⁷), mais qui sont acceptés dans un programme, de poursuivre des études supérieures sans avoir à travailler à l'extérieur. Cette situation ontarienne présente néanmoins deux inconvénients. D'une part, bien que formatrices à certains égards, les tâches d'auxiliaire d'enseignement représentent un véritable travail salarié. Celui-ci exige un haut degré de flexibilité puisque les cours à enseigner en contrepartie du financement ne requièrent aucune exigence minimale quant au degré de connaissances nécessaires relativement au contenu spécifique du cours. D'autre part, ce modèle est rendu possible par les très hauts frais de scolarité exigés des étudiants et des étudiantes du premier cycle.

La marchandisation de l'éducation n'épargne pas non plus les professeurEs, qui bien que non précaires, sont pressés de demander des subventions de recherche pour lesquelles ils et elles engagent des étudiantes et des étudiants comme auxiliaires de recherche. Ces emplois en recherche peuvent aussi s'inscrire dans les offres de financement de l'université qui permettent aux étudiants de payer leurs frais de scolarité, et ne sont pas toujours liés au domaine d'étude.

Les revendications de la grève

La grève qui a secoué les deux universités torontoises doit ainsi être comprise comme une opposition, certes limitée, mais réelle, à cette dynamique de marchandisation de l'éducation. Elle cherchait à assurer une plus grande accessibilité aux cycles supérieurs en promouvant un niveau de vie décent, une plus grande sécurité d'emploi pour les chargéEs de cours et plus d'équité dans l'emploi pour les LGBTQ⁸.

La revendication d'une hausse du soutien financier aux étudiants pour qu'ils et elles atteignent le seuil de pauvreté fut au cœur de la grève à l'Université de Toronto. Leur revenu figé au même niveau depuis 2008, soit 15 000 dollars une fois les frais de scolarité prélevés, les assistantes et assistants d'enseignement de

5 Par exemple, un étudiant de doctorat à York en science politique se voit offrir un financement d'une vingtaine de milliers de dollars pendant six ans, dont il doit déduire des frais de scolarité de près de 6000 dollars par année.

6 Conseil de recherche en sciences humaines.

7 Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada.

8 LGBTQ : lesbiennes, gais, bisexuelLEs, transgenres, *queer*.

cette université sont condamnés à vivre pauvres⁹. À l'Université York, la question du financement était aussi un enjeu primordial : d'un côté, par la demande d'une augmentation de 9000 à 15 000 dollars du financement des auxiliaires de recherche, qui sont en bonne partie des étudiantes et des étudiants à la maîtrise; de l'autre, par la défense d'une disposition de la convention collective qui limite la possibilité pour l'employeur d'utiliser les hausses de frais de scolarité pour récupérer les salaires. Cette disposition d'indexation du financement mérite une explication.

L'indexation du financement a été obtenue par le syndicat à York par une grève qui a paralysé l'université en 2000-2001. À la suite de la dérèglementation des frais de scolarité par le gouvernement de Mike Harris, un débrayage de près de trois mois avait permis d'obtenir une lettre d'entente qui garantissait que toute hausse de frais de scolarité serait compensée par une augmentation équivalente des salaires et compensations financières versés aux étudiantes et aux étudiants des deuxième et troisième cycles membres du syndicat. Sans cette disposition, toute augmentation du financement inscrite à la convention collective serait éventuellement grugée par les augmentations des frais de scolarité. Cette disposition avait été respectée jusqu'à ce qu'en 2013, l'administration de York augmente les frais pour les nouvelles et nouveaux étudiants internationaux. Selon l'université, le financement versé par la province pour les étudiants internationaux aurait diminué. Elle justifiait sa décision en expliquant que la convention ne protège que les membres du syndicat, et qu'elle ne peut être appliquée aux étudiants qui n'étaient pas membres de l'unité d'accréditation au préalable. Selon cette lecture, les frais pouvaient alors être augmentés pour chaque nouvelle cohorte sans compensation, le gel n'étant relatif qu'à chaque cohorte jusqu'à la fin des études des individus composant la cohorte.

Les frais de scolarité pour les étudiantes et les étudiants internationaux nouvellement admis ont ainsi fait un bond de 7000 dollars en 2014. Ces étudiants internationaux voyaient alors leur salaire se réduire comme peau de chagrin puisque celui-ci était saisi par l'université pour acquitter les frais de scolarité. Comble de l'injure, les méandres bureaucratiques envoyaient tout de même aux étudiantes et étudiants concernés un chèque de paie affichant la triste somme restante de 0,00 dollar. Les étudiants se trouvaient ainsi engagés dans un processus s'apparentant à du travail forcé. Cette entorse à l'indexation du financement a sans doute été le principal moteur de la grève de York.

Les syndicats des deux institutions réclamaient également une amélioration de la sécurité d'emploi pour les chargés de cours qui font partie du même syndicat. À l'Université de Toronto, les offres patronales ont permis d'éviter qu'ils n'entrent en grève. À York, après une semaine de grève, l'équipe patronale

9 Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu après impôt pour une personne seule vivant dans une ville de plus de 500 000 habitants est de 19 774 dollars. Cependant, ce taux est le même pour toutes les grandes villes du pays, alors que le coût de la vie, notamment influencé par le logement, est bien plus élevé à Toronto qu'à Montréal.

bonifiait ses offres notamment en améliorant la sécurité d'emploi des chargés de cours ayant accumulé le plus d'ancienneté. Cette offre patronale fut acceptée par la majorité des chargés de cours, laissant les assistants d'enseignement et de recherche battre le pavé sans eux. Cette habile stratégie patronale est parvenue à diviser le syndicat, bien que la solidarité soutenue de nombreuses et nombreux chargés de cours ait continué de se manifester sur les lignes de piquetage.

À la défense de la démocratie syndicale

Le syndicat SCFP 3903 de York possède une solide réputation de combativité, et celle-ci a permis d'obtenir l'une des conventions collectives les plus avantageuses du secteur. Néanmoins, cette combativité avait mené à une grève de près trois mois en 2008-2009 qui s'était conclue abruptement par l'adoption d'une loi spéciale forçant le retour au travail. Pire, une gestion bancaire des compensations aux grévistes avait conduit le SCFP à exiger le remboursement d'importantes sommes versées aux membres. Cette situation avait entraîné la mise en tutelle du syndicat en 2010. La mémoire de la défaite et l'impact négatif de la tutelle sur l'enthousiasme militant pesaient lourd dans la balance en 2015.

L'exécutif, composé en majorité de gens à la marge des secteurs de gauche habituels du syndicat, a adopté une stratégie reposant sur la mobilisation des départements traditionnellement moins impliqués. Il a cherché à obtenir un fort mandat de grève comme levier de pression pour éviter le débrayage. Cette stratégie a fonctionné au moins sur un point : le vote sur le mandat de grève a obtenu la meilleure participation et le plus fort taux d'appui comparativement aux trois votes similaires tenus depuis dix ans.

Or, cette stratégie tournée vers les secteurs d'habitude moins impliqués, combinée au souvenir amer de la grève de 2008-2009 et aux pressions exercées par le SCFP, a mené un groupe majoritaire de l'exécutif à adopter un discours dépeignant la gauche active du syndicat comme étant non représentative. Par conséquent, l'exécutif a cherché à centraliser les pouvoirs, à diminuer le rôle des assemblées générales jusqu'à en compromettre la légitimité et les pouvoirs (défendant, par exemple, qu'il était plus juste que l'exécutif coopte les membres manquants au comité de négociation plutôt que ceux-ci soient choisis par l'assemblée générale parce que celle-ci était supposément contrôlée par le noyau militant)¹⁰.

Cette situation a paradoxalement engendré un renforcement de la solidarité des membres de la base pour faire respecter les décisions prises en assemblée et maintenir un rapport de force contre l'administration. Cette dernière ne pouvait en effet avancer que le syndicat était mené par une élite gauchiste incitant les membres à des actions contre leur gré puisque des propositions de l'exécutif,

10 Pour plus de détails sur cette attitude de l'exécutif, voir : Mathieu Brûlé, *CUPE 3903 and the Failure of Top-Down Mobilization*, 15 avril 2015, <<https://mathieubrûlé.wordpress.com/2015/04/15/cupe-3903-and-the-failure-of-top-down-mobilization/>>.

telles que celle d'accepter l'offre de l'employeur après une semaine de grève, étaient renversées majoritairement par les membres¹¹.

La tension entre les membres et l'exécutif a cependant eu pour effet de dépouiller les instances contrôlées par les membres de leur rôle dans la détermination des stratégies à suivre. Les assemblées étaient en effet consacrées à maintenir leur légitimité face à l'exécutif et au SCFP plutôt qu'à débattre de propositions d'action pouvant améliorer le rapport de force. Elle a également contribué à limiter la capacité des grévistes à tourner leur action vers une mobilisation sociale plus large portant sur le rôle de l'enseignement supérieur dans la société actuelle. Or, paradoxalement, l'exécutif avait soutenu une campagne de communication à cet égard.

Cette situation était également facilitée par la faible culture d'assemblée générale en Ontario. Alors qu'une étudiante ou un étudiant au Québec qui passe par le cégep et l'université se verra offrir de nombreuses occasions de participer à des assemblées générales, le mouvement étudiant en Ontario n'est pas structuré par une culture de démocratie directe. Il s'y pratique une démocratie représentative entretenue par de grandes fédérations étudiantes pancampus réunies majoritairement au sein de la Fédération canadienne des étudiants et des étudiantes (FCEE) qui privilégie le lobbying comme mode d'action auprès des gouvernements.

Un rapport de force ambigu ?

Fétichisme du piquetage

Cette tension entre l'exécutif et le SCFP d'une part, et la base syndicale de l'autre, a produit un rapport de force ambigu. Elle a nourri un fétichisme du piquetage. L'interprétation des règles du fonds de grève relayée par le SCFP indiquait que les grévistes devaient effectuer un minimum de 16 heures de piquetage par semaine réparties sur quatre jours différents pour obtenir une paie de grève. Cette politique de soutien aux grévistes ne tient pas compte du fait que les employéEs en grève étaient pour la majorité embauchés sous des contrats de moins de 10 heures par semaine, dont ils effectuent une bonne partie à la maison, et n'ont donc pas besoin de se rendre sur le campus plus d'une à deux fois par semaine.

De plus, pendant les deux premières semaines, l'administration avait choisi de suspendre les activités académiques. Les grévistes se trouvaient ainsi à bloquer un campus presque désert, situé en périphérie de la ville, loin de l'attention publique. D'ailleurs, le blocage du campus transformait l'université en un lieu

11 L'offre patronale après une semaine de grève a été rejetée par près de 60 % des membres de l'unité 1 (assistants d'enseignement) et par plus de 77 % des membres de l'unité 3 (assistants de recherche) malgré une recommandation favorable de l'exécutif : CUPE 3903-Communications officer, *Results of Ratification Vote. We Are Still on Strike !*, CUPE 3903, 9 avril 2015, <<http://3903.cupe.ca/2015/03/09/results-of-ratification-vote-we-are-still-on-strike/>>.

prohibé, à éviter plutôt qu'en un lieu à se réapproprier. Or, malgré tous les efforts mis dans le piquetage, la reprise des cours à la suite de l'entente survenue avec les chargés de cours n'a été que partiellement ralentie par celui-ci. Les piquets de grève retardaient le flot des voitures sur le campus, mais une bonne partie de la population universitaire se rend sur le campus en transport en commun et y entre à pied. Il était impossible de bloquer les piétons.

La gestion de la logistique du piquetage occupait la majorité du temps de l'instance de coordination de la grève, qui avait ensuite peu d'énergie pour s'ouvrir à l'élaboration de stratégies permettant de soutenir un syndicalisme de mouvement social. Cette approche nous rappelle que même les gains sur les conditions de travail nécessitent un soutien plus large de la population qui passe par une politisation de l'enjeu du conflit. Cet élargissement était d'autant plus nécessaire que le conflit précédent s'était soldé par une loi de retour forcé au travail. Seule une popularisation des objets du litige aurait permis de préparer une riposte à une nouvelle intervention du gouvernement provincial. Or, la structure de la paie de grève, centrée uniquement sur le piquetage, dissuadait les militantes et les militants de se tourner vers de tels objectifs « externes ».

Transcender les limites

Malgré ces obstacles, trois initiatives ont cherché à élargir le conflit pour en faire un enjeu social. Ainsi, des membres de la base ont produit un journal, *The Penguin*¹² contenant des articles sur le droit à l'éducation, la condition étudiante et la hausse du coût de la vie à Toronto (logement, transport). Imprimé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, il fut distribué à la population torontoise, principalement aux portes des métros. Ce journal appelait aussi à une manifestation large pour le droit à une éducation accessible et de qualité. Si cela a contribué à publiciser l'enjeu, la participation à cette manifestation (plus de 1000 personnes) est restée cantonnée aux membres des syndicats en grève. Une semaine plus tard, une « longue marche » était organisée, lors de laquelle des grévistes de York et de l'Université de Toronto ont parcouru les rues de la ville depuis le campus de Glendon (York) jusqu'à l'Université de Toronto. Si l'on excepte ces actions, les lieux de coordination de l'action syndicale entre les syndicats de York et de l'Université de Toronto étaient inexistantes, alors que les deux appartenaient à la même centrale syndicale. Le SCFP manquait ainsi une occasion de transformer une solidarité de principe en actions effectives.

L'autre rendez-vous manqué a été celui avec la FCEE-Ontario. Au début du mois de mars, les représentants et les représentantes de la FCEE-Ontario ont organisé leur semaine annuelle de lobbying auprès des gouvernements fédéral et provincial afin notamment de proposer des moyens visant à réduire les frais

12 Celui-ci a été publié sur le site de *Socialist Project* : <www.socialistproject.ca/bullet/1091.php>.

de scolarité¹³. Cette campagne a certes reçu un écho médiatique favorable, notamment alimenté par le contexte des conflits de travail à York et à l'Université de Toronto, dont les grévistes étudiants sont aussi membres de la FCEE-Ontario. La campagne de lobbying ne contenait toutefois aucun appel à une manifestation d'envergure, et ne s'inscrivait pas dans une escalade de moyens de pression. Elle est restée lettre morte alors que ses membres au sein des deux plus grandes universités canadiennes étaient en grève. Cette opportunité gâchée est révélatrice des limites d'un modèle d'organisation qui ne parvient pas à s'engager dans une lutte solidaire, même lorsque les revendications sont similaires.

Pressions économiques

La grève en elle-même exerçait une certaine pression économique sur l'Université York. La durée de la dernière grève avait affecté négativement les demandes d'admission. De plus, la réorganisation du calendrier scolaire engendre certains coûts. Des instances intersyndicales (avec les syndicats de profs, les associations étudiantes) créées avant la grève ont fortifié une solidarité qui a contribué à bâtir une résistance à la reprise des cours. Des milliers d'étudiants et d'étudiantes ont signé en quelques jours une pétition pour s'opposer à la reprise des cours. Ils et elles dénonçaient, en plus de la confusion générée par une reprise en pleine grève, que l'administration universitaire les force à choisir entre traverser les piquets de grève de leurs assistantes et assistants d'enseignement et compromettre leur assiduité académique. De nombreuses et nombreux professeurs ont utilisé les politiques disponibles sur l'intégrité académique pour suspendre les cours de plusieurs départements et la plus grande faculté de l'université (*Liberal Arts and Professional Studies*) est demeurée en grande partie paralysée.

Les préparatifs pour les Jeux panaméricains de l'été 2015 ont probablement contribué également à bâtir un rapport de force. Le campus abritait en effet le chantier d'un stade d'athlétisme bâti pour l'occasion. La nécessité que tout soit prêt à temps, ou le danger que la session d'été ne s'étire pendant les jeux, ont probablement aidé à bâtir une pression sur l'administration pour régler le conflit.

Victoire-surprise

De ce rapport de force ambigu s'est dégagée une victoire surprenante pour le syndicat de York. La clause de l'indexation du financement a été renforcée, avec une promesse de remboursement des étudiantes et des étudiants internationaux

13 Canadian Federation of Students-Ontario, *Lobbying week*, Lobbying, février 2015, <<http://cfsontario.ca/en/section/77>>.

qui avaient subi des hausses intempestives¹⁴. Les assistantes et assistants de recherche ont obtenu une augmentation de leur offre de financement, et une disposition a été intégrée pour faire reconnaître les LGBTQ comme groupe victime de discrimination, au même titre que les minorités visibles, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. Le rapport de force face à l'université était ainsi plus favorable que les tensions au sein du syndicat ne le laissent voir. Il est sans doute le résultat de la détermination des membres, tant de York que de l'Université de Toronto, qui ont rejeté les ententes à rabais des premières semaines recommandées par leur exécutif respectif. La victoire de York est d'autant plus importante que la grève devait combattre le spectre du conflit de 2008-2009 qui, après des mois, s'était terminé en queue de poisson. Elle est d'autant plus cruciale qu'elle est arrachée en période d'austérité.

Du côté de l'Université de Toronto, les membres ont accepté de rentrer au travail et de se soumettre à un arbitrage contraignant¹⁵. Leur situation était rendue plus difficile par l'administration qui n'a jamais suspendu les cours et engageait des briseurs de grève du premier cycle pour corriger les travaux à la place des membres syndiqués (il n'existe pas de loi antibiseurs de grève en Ontario). De plus, bien que le campus accueillait également des infrastructures pour les Jeux panaméricains, il est situé en plein centre-ville et pouvait difficilement être bloqué sans soulever l'ire de la population de la ville.

Perspectives : quelles conditions pour un mouvement social panontarien ?

Bien que la grève à York ait maintenu les dispositions qui favorisent l'accessibilité aux cycles supérieurs au sein de l'université, et malgré les efforts intéressants des membres (distribution de journaux, deux manifestations), elle n'est pas parvenue à créer une convergence de forces sociales autour de l'enjeu de l'éducation supérieure. Elle a rencontré à cet égard les limites du modèle de syndicalisme social du SCFP qui, bien que prêt à se commettre sur le plan du discours en faisant la promotion des services publics, demeure centré sur l'action locale plutôt que sur l'élargissement de la mobilisation et sur la démocratie représentative plutôt que sur *l'empowerment* des membres pour augmenter le rapport de force.

La négociation syndicale est nécessairement orchestrée autour de la convention collective, et demeure ainsi structurellement confinée aux enjeux liés au travail. Toutefois, cela ne condamne pas l'organisation syndicale elle-même à ne se centrer que sur ces enjeux. C'est ainsi que le syndicat de York est devenu l'une des organisations les plus efficaces pour défendre une certaine

14 Cela dit, au moment d'écrire ces lignes en mai 2015, l'administration tente toujours de se défaire de son engagement à rembourser rétroactivement les étudiantes et les étudiants internationaux. Le syndicat multiplie les moyens de pression afin de faire respecter cette entente.

15 Au moment d'écrire ces lignes, les résultats de l'arbitrage n'étaient pas encore connus.

forme d'accessibilité aux études supérieures en Ontario. Mais cette accessibilité ne touche que les membres du syndicat.

Une campagne pour élargir l'accès à l'éducation à tous les niveaux devrait d'abord miser sur les forces existantes. Il serait à cet égard essentiel qu'il existe une meilleure coordination intersyndicale. L'occasion en or que représentait la simultanéité des grèves à York et à l'Université de Toronto s'est finalement métamorphosée, par l'absence d'une meilleure coordination, en un rendez-vous manqué. Une véritable campagne préalable au sein du SCFP pour coordonner les négociations et tester les possibilités de partager démocratiquement des plates-formes de revendications et d'actions communes, serait probablement un pas dans la bonne direction. Elle permettrait d'emblée de problématiser la question de l'enseignement supérieur au niveau provincial plutôt que de la confiner à des enjeux locaux.

Une telle coordination syndicale ne pourra vraisemblablement pas se substituer à un mouvement étudiant démocratique et combatif puisqu'il peine à organiser des luttes dont les demandes principales concerneraient les étudiantes et les étudiants du premier cycle, qui ne sont pas inscrits dans une relation d'emploi avec l'université. En ce sens, la création d'assemblées générales réunissant des étudiantes et des étudiants de tous les cycles s'avère une piste à explorer sérieusement. Couplées à une culture d'escalade de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale, d'importantes campagnes politiques pourraient émerger afin de faire du droit à une éducation accessible et de qualité une réalité pour tout le monde en Ontario.

Élargir le cadre de lutte de syndicats comme les SCFP 3903 et 3902 requiert aussi que les membres se questionnent sur le modèle d'université qu'ils et elles désirent. Pour augmenter l'accessibilité à tous les niveaux, l'organisation de l'université qui médie l'accessibilité aux cycles supérieurs par le rapport de travail doit être remise en question puisque celle-ci s'inscrit dans une forme marchandisée du rapport à l'éducation. Il y a là tout un défi puisque cela pourrait impliquer de militer, au sein du syndicat, pour la diminution du travail et l'augmentation de l'accessibilité aux études par les bourses. La formule n'est pas simple, mais il faut prendre acte que l'organisation de la lutte sur une base syndicale rend plus difficile la solidarité avec les étudiantes et les étudiants du premier cycle alors qu'ils ne sont pas membres du syndicat et qu'ils sont ceux qui souffrent le plus du modèle marchandisé de l'université. Rien n'empêche cependant le syndicat d'agir par sa démocratie interne afin d'alimenter par l'exemple et l'action d'autres organisations, et d'encourager les tentatives de démocratisation des organisations étudiantes.